

Conduite en sécurité des plateformes élévatrices - Apprentissage de la conduite – Evaluation préalable à l'autorisation de conduite



PRÉSENTIEL

Contenu théorique et pratique

Réglementation en matière de prévention
Obligations et responsabilités du constructeur, de l'employeur et du conducteur
Technologie et caractéristiques des appareils
Risques courants pendant l'exploitation des appareils
Sécurité : adéquation de l'équipement à l'opération envisagée, conditions de stabilité, règles de conduite, comportement à adopter en cas de situation anormale
Vérifications courantes et entretien
Vidéos explicatives

Conditions nécessaires à la formation

Moyens techniques requis

Pour les apports théoriques : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable
Pour les apports pratiques : zone d'évolution exempte de co-activité, espaces et volumes limités, appareils sur lesquels les bénéficiaires doivent être formés et évalués, autres équipements (selon les tâches assignées)
Les appareils et installations doivent être conformes à la réglementation (dont VGP) sans quoi la formation ne pourra pas avoir lieu

Sécurité

Dans l'entreprise comme en centre de formation, les bénéficiaires devront au minimum porter les équipements suivants, remis par leur employeur:
-Vêtement haute visibilité de classe 2 ou 3,
-Harnais d'antichute et longe d'environ 1 m,
-Casque avec jugulaire ou mentonnière,
-Chaussures de sécurité
Les moyens alloués à la formation devront être présentés au formateur dès son arrivée, afin de vérifier leur adéquation aux impératifs techniques et de sécurité réglementaires. Nos formateurs ont la délégation pour signer les plans de prévention

Analyse des besoins des bénéficiaires

Le programme de cette formation est standard, et non-personnalisable. Il incombe au préalable au commanditaire de définir la durée adéquate, avec le conseiller commercial de l'organisme de formation, en fonction des aptitudes des bénéficiaires
Une évaluation diagnostique réalisée par le formateur confirme ou infirme l'analyse préalable. Le cas échéant, un complément de formation peut être recommandé par le formateur

Qualité de la prestation

Toute variante souhaitée doit faire l'objet d'un programme sur mesure.
La qualité de notre intervention ne saurait être garantie si le nombre de participants, la durée pédagogique effective et les moyens techniques requis ne sont pas respectés

CHOIX DE MODALITE DE FORMATION

Présentiel : Intra (dans nos centres ou chez le client)

OBJECTIFS

Etre capable de conduire en sécurité le type d'équipement de travail utilisé pour l'exécution de ses tâches habituelles, dans son établissement

PRÉ-REQUIS

Bonne compréhension de la langue française

PUBLIC

Utilisateurs de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté, ne maîtrisant pas encore la conduite, ou déjà formés et devant être évalués ou réévalués quant à leur capacité à conduire en sécurité

METHODES PEDAGOGIQUES

Formateur en prévention des risques professionnels, titulaire d'une attestation de compétence délivrée par l'organisme à l'issue d'une validation de son aptitude à assurer spécifiquement cette formation
Support d'animation pédagogique standardisé, utilisés en vidéo-projection lors d'un face à face pédagogique en salle
Apprentissage pratique basé sur l'acquisition progressive des techniques, au cours d'une succession d'exercices individuels

EVALUATION

Evaluations formatives
Evaluation sommative individuelle, formalisée par écrit, comportant un questionnaire oral et une mise en situation pratique générale, conformes à un processus standardisé

VALIDATION

Attestation de fin de formation
Attestation de présence
Avis écrit du formateur, précisant le cas échéant pour quelles opérations il valide les savoirs et le savoir-faire de chaque conducteur évalué

MODALITÉS DE SUIVI D'EXÉCUTION DE LA FORMATION

Le contrôle de l'exécution de la formation est assuré par le formateur